

Sa famille, ses proches;
Ses voisins et voisines,
ont le profond chagrin et la tristesse de
faire part du décès subit de

Madame

Marie-Louise HOMBERG

enlevée à leur tendre affection le 5 novembre 2009.

Selon son désir les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.